

**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE***Liberté
Égalité
Fraternité***DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES****IDENTIFICATION**

M AUBERT PATRICK
440 RUE DE CALIDON
01440 VIRIAT
FRANCE

N° d'adhérent : 20113540258383

Pour le compte de :
SARL AUTOPASSION
440 RUE DU CALIDON
01440 VIRIAT

N° SIREN : 535 187 363
Régime d'imposition : Réel normal
Période déclarée : Septembre 2025
Date limite de dépôt : 24/10/2025

ÉLÉMENTS DÉCLARÉS

Formulaire N° 3310-CA3 (applicable à compter du 01/06/2025)

Taxe sur la valeur ajoutée et taxes assimilées
Régime du réel normal – mini réel

SI VOUS ÊTES REDEVABLE DES TAXES OU REDEVANCES SUIVANTES, VEUILLEZ ACTIVER LE BOUTON CORRESPONDANT

TVA sur les importations ☒

TVA sur les produits pétroliers ☐

A - MONTANT DES OPÉRATIONS RÉALISÉES

OPÉRATIONS TAXÉES (HT)

A1	Ventes, prestations de services	83 741
A4	Importations (autres que les produits pétroliers)	9 742
B2	Acquisitions intracommunautaires	757

B - DÉCOMPTE DE LA TVA À PAYER

TVA BRUTE

	Base hors taxe	Taxe due
Opérations réalisées en France Métropolitaine		
08	Taux normal 20 %	84 498
Importations		
I1	Taux normal 20 %	9 742
16	Total de la TVA brute due (lignes 08 à 5B)	18 848
17	Dont TVA sur acquisitions intracommunautaires	151

TVA DÉDUCTIBLE

19	Biens constituant des immobilisations	263
20	Autres biens et services	6 995
23	Total TVA déductible (lignes 19 à 2C)	7 258

TAXE DUE

TD	TVA due (ligne 16 - ligne 23)	11 590
----	-------------------------------	--------

DÉTERMINATION DU MONTANT À PAYER ET/OU DES CRÉDITS DE TVA ET/OU DES CRÉDITS D'ACCISE SUR LES ÉNERGIES

28	TVA nette due (ligne TD - ligne X5)	11 590
32	Total à payer (lignes 28 + 29 + Z5 - AB) N'oubliez pas de joindre le règlement correspondant	11 590

POUR INFORMATION, MONTANTS DE TVA CONNUS DE LA DGFiP

TVA À L'IMPORTATION

Opérations taxées	Importations (autres que les produits pétroliers)	Ligne A4 :	8 587
-------------------	---	------------	-------

Base imposable

Taux normal 20 %

Ligne I1 :

8 587